

21 Sep 2026 -09:06

Produits désinfectants : une utilisation souvent inutile dans les ménages belges

Les Belges ont de plus en plus recours à des produits de nettoyage désinfectants, souvent sans que cela soit nécessaire. Pourtant, pour l'entretien quotidien, de l'eau et de savon ou un nettoyant multiusage doux suffisent dans la grande majorité des cas. Avec la campagne « Nettoyez en toute sécurité », le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement et le Centre Antipoisons souhaitent sensibiliser les consommateurs et les aides-ménagères à l'utilisation sûre des produits chimiques ainsi qu'à l'importance de suivre correctement les instructions figurant sur l'étiquette.

Depuis la pandémie de COVID-19, les produits de nettoyage désinfectants se sont largement imposés dans les foyers. Bien qu'ils soient utiles dans certaines situations, leur utilisation est aujourd'hui fréquente même lorsqu'elle n'apporte aucun bénéfice supplémentaire en matière d'hygiène. Cela augmente le risque d'accidents et a un impact négatif sur l'environnement.

Une enquête menée en 2022 par le SPF Santé publique auprès des utilisateurs montre que de nombreuses personnes ne respectent pas les instructions figurant sur l'étiquette. Les produits désinfectants sont parfois utilisés pour rendre la maison « encore plus propre », même lorsque la désinfection n'est pas nécessaire. Jusqu'à la moitié des utilisateurs ne tiennent pas suffisamment compte du temps de contact (durée pendant laquelle le produit doit agir) ou de la date de péremption, ce qui réduit, voire annule, son efficacité. Une utilisation incorrecte ou inutile des produits désinfectants augmente le risque d'accidents. En 2025, le Centre Antipoisons a reçu 784 appels concernant des accidents impliquant des produits de nettoyage désinfectants.



Nettoyer et désinfecter : ce n'est pas la même chose

Pour le nettoyage courant, de l'eau et du savon ou un nettoyant multiusage doux suffisent. Ils permettent d'éliminer efficacement la saleté, les bactéries et les virus.

La désinfection va plus loin : elle détruit presque tous les micro-organismes grâce à des substances chimiques puissantes. Ces produits sont des biocides et se reconnaissent à des mentions telles que « élimine 99,9 % des bactéries » ou « élimine les moisissures ».

Quand la désinfection est-elle nécessaire ?

Dans certaines situations, la désinfection peut être recommandée, par exemple :

- en cas de maladie contagieuse à la maison, comme une gastro-entérite, le COVID-19 ou une infection à MRSA (bactérie résistante à certains antibiotiques) ;
- pour protéger une personne immunodéprimée ;
- après un contact avec du sang, des vomissures ou des selles ;
- lorsque les déjections de votre animal se retrouvent sur le sol ;
- sur avis médical ;
- en présence de moisissures (tout en traitant également la cause, comme un problème d'humidité).

Même dans ces cas, il n'est pas nécessaire de désinfecter l'ensemble du logement. Il est préférable de se concentrer sur les surfaces les plus susceptibles d'être contaminées, comme les poignées de porte, les interrupteurs, les chasses d'eau et toutes les autres surfaces directement contaminées.

Nettoyez avant de désinfecter. La saleté peut empêcher le produit désinfectant d'agir correctement.

Protéger la santé et l'environnement

Les produits désinfectants peuvent provoquer de graves irritations de la peau, des yeux et des voies respiratoires. Les substances nocives peuvent également se retrouver dans les eaux usées et être toxiques pour la faune et la flore aquatiques. En désinfectant uniquement lorsque cela est nécessaire et en respectant les instructions figurant sur l'étiquette, nous limitons ces risques. Les six règles d'or ci-dessous permettent de nettoyer en toute sécurité, sans mettre en danger sa santé ou celle de ses clients.

Six règles d'or pour un nettoyage en toute sécurité

- Utilisez le bon produit pour la bonne tâche ;
- Lisez l'étiquette ;
- Aérez pendant le nettoyage ;
- Ne mélangez jamais des produits différents ;
- Rangez les produits de nettoyage après utilisation ;
- Conservez-les hors de portée des enfants.

Deux années de sensibilisation

Avec la campagne « *Nettoyez en toute sécurité* », le SPF Santé publique et le Centre Antipoisons mèneront pendant deux ans des actions de sensibilisation via différents canaux de communication : site web de campagne, réseaux sociaux, vidéos et articles de blog.

Par ailleurs, le SPF Santé publique collabore avec les entreprises de titres-services ainsi qu'avec le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale afin de sensibiliser les aides-ménagères à l'utilisation sûre des produits de nettoyage et à l'importance de suivre correctement les instructions figurant sur les étiquettes.

Parfois, il faut nettoyer. Très rarement, il faut désinfecter. En choisissant consciemment le produit adapté, nous protégeons notre santé et l'environnement.

www.nettoyezensecurite.be

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Justine Cerise
Porte-parole (FR)
+32 (0)499 27 40 30
+32 (0)2 524 99 13
justine.cerise@health.fgov.be

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 (0)2 524 99 21
+32 (0)475 93 92 71
vinciane.charlier@health.fgov.be

Annelies Wynant
Porte-parole (NL)
+32 2 524 97 38
+32 485 73 44 05
annelies.wynant@health.fgov.be